



81600

Tél. : 05 63 33 01 43
Fax : 05 03 81 59 33

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 11 DECEMBRE 2021

Nombre de conseiller en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers 7/12/2021

L'an deux mille vingt-et un,
Le 11 décembre, à dix heures,
Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BAULÈS Jean-François, Maire.

Étaient présents : BAULES J-F - DUBIETZ P. - COMMINAL F. - HABONNEAU R. – CAMALET M. –
BEAUFOUR A. – DELLUC Jean-Louis - DOS REIS P -

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : VELIN.C - BELMONTE M.- CENEDESE A. - MALBERT D.

Étaient absents ayant donné procuration : - SERRUS T. (pouvoir à BAULES J.F.) - DAVOINE
DERREVEAUX C. (pouvoir à DUBIETZ Ph)

M. BEAUFOUR A. a été élu secrétaire de séance.

10h : M. Le Maire ouvre la séance.

Le compte rendu de la séance du 4 novembre 2021 n'appelant pas de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu de la séance du 25 novembre 2021 n'appelant pas de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

1- **DECISION MODIFICATIVE n°5 (DELIBERATION 2021/041)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'effectuer un virement de crédit en dépenses au chapitre 012.

Il propose une ouverture de crédits comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT :

- Dépenses imprévues (022) : - 15 000 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : + 15 000 €
 - Art 6336 : + 200 €
 - Art 6411 : + 3 600 €
 - Art 6451 : + 500 €
 - Art 6453 : + 500 €
 - Art 6455 : +10 000 €
 - Art 6475 : + 200 €

Vu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, **après avoir délibéré,**

Voix Pour : 10

Voix Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la décision modificative telle que proposée ci-dessus.

AUTORISE M. Le Maire à signer tout document lié à cette décision.

Plus aucune question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 10h15.